

Mesdames, Messieurs

Voici la première lettre d'information concernant le projet éolien à l'étude sur notre commune de Chantraines.

Dans l'avancement du dossier, nous avons souhaité mettre à votre connaissance les différentes étapes du projet. Grâce aux retombées économiques qui pourront être engendrées par la réalisation de ce projet, c'est toute notre économie locale qui sera impactée et notre cadre de vie amélioré.



Dans un contexte assez incertain pour les dotations que nous octroie l'Etat, l'opportunité de lancer ce projet avec mon Conseil Municipal nous a ouvert une voie pour assurer l'avenir de notre collectivité. Ne fermons pas la porte aux nouvelles énergies. Nos aïeux nous ont ouvert l'horizon, sachons maintenir le cap sur un monde moderne rempli de bons sens.

Endioleur †

Jean-Claude VENTRI

Un projet éolien à Chantraines

Après avoir recueilli l'accord du conseil municipal de Chantraines en juin 2017, la société JP Energie Environnement, producteur français d'énergie 100 % renouvelable, a initié des études de faisabilité pour l'implantation d'un parc éolien sur le territoire communal.

Les études environnementales (écologie, acoustique et paysage) ont débuté au mois de février 2018 et se termineront au printemps 2019.

A partir des résultats de ces expertises, différentes variantes d'implantation seront étudiées afin de définir la configuration optimale dans le respect des enjeux humains et environnementaux du site.

Cette première lettre d'information a pour objectif de vous présenter les acteurs du projet, la zone d'implantation potentielle, les premiers résultats des études ainsi que le calendrier du projet et ses prochaines étapes.

- Un site propice à l'implantation d'éoliennes Bonne ressource en vent
- La contribution du territoire à la Transition Energétique Une production locale d'électricité renouvelable
- Des retombées économiques durables au niveau communal

 Des ressources nouvelles pour financer des équipements et des services
- Un partenariat public/privé gagnant Participation au capital de la Banque des Territoires (Caisses des Dépôts)
- De l'activité économique et de l'emploi Entreprises locales et régionales (travaux publics, ingénierie, maintenance/exploitation)



La zone d'implantation potentielle le Brignon la Combe Andelot-Blancheville les Boutonniers la Fouchère la Lavière a Haye du Chemin Chantraines le Chênois du Bois nbe du Chemin Malnuit Cirey-lès-Mareilles Pour définir la zone d'implantation potentielle des éoliennes, JPee les Fourches respecte des contraintes techniques et servitudes réglementaires. Les éoliennes s'implanteront : à plus de 800 mètres des habitations (la loi impose une distance minimale de 500 mètres); le Moulii à-Vent à plus de 300 mètres de la route départementale D 674 classée à grande circulation; en dehors de tous faisceaux hertziens. Techniquement cette zone d'implantation pourrait accueillir de 4 Derrière les Murs Limites communales du Chêne

L'historique

mai 2017	Première rencontre du maire de Chantraines
juin 2017	Délibération du conseil municipal en faveur de l'étude d'un projet éolien
été/automne 2017	Rencontre des propriétaires et exploitants agricoles concernés par la zone d'implantation potentielle du projet éolien
février 2018	Lancement de l'étude environnementale (faune, flore, habitats)
mai 2018	Lancement de l'étude paysagère
automne 2018	. Campagne de mesures acoustiques

Les études environnementales

Bureau d'études missionné : CPIE Pays de Soulaines

L'étude écologique Durée des études : un cycle biologique complet (4 saisons)

Missions: 44 jours de recensement sur le terrain de la faune et de la flore et cartographie des

habitats

L'étude paysagère

Bureau d'études missionné: Matutina

Emprise de la zone d'étude : rayon de 20 km autour de la zone potentielle d'implantation

Missions: recensement des sensibilités du territoire (sites et monuments patrimoniaux), réalisation de photomontages depuis les entrées et sorties de villages et hameaux, depuis les axes routiers et

monuments historiques, étude de différents scénarii d'implantation

Bureau d'études missionné : Gamba acoustique

L'étude acoustique Date et durée des mesures : pendant 1 mois automne 2018 (jour/nuit)

Missions: mesures acoustiques à partir de 4 sonomètres (micros) disposés au niveau des habitations les plus proches de la zone d'implantation potentielle aux lieux suivants : lotissement de l'Ortie à Chantraines, entrée de Cirey-les-Mareilles, étang de Buée et à l'entrée de Blancheville

Le déroulé d'un projet éolien

Etude acoustique

Conformité avec les servitudes

techniques

Rencontre des parties prenantes

(maire, conseil municipal, propriétaires

et exploitants agricoles, etc.)



Commission Départementale

de la Nature, des Paysages et

des Sites

one d'implantation potentielle

Les prochaines étapes

- Finalisation des études environnementales (écologie, paysage, acoustique) ;
- Création d'un comité de suivi ;
- Choix du nom du parc éolien ;
- Etudes de plusieurs variantes d'implantation;
- Choix de l'**implantation finale du projet** : nombre, taille, puissance et emplacement des
- Printemps 2019, lettre d'information n°2 présentant l'implantation retenue, l'intégration paysagère et les mesures envisagées.

Le partenariat entre JPee et la Banque des Territoires





La Banque des Territoires (Caisse des Dépôts et Consignations) devient actionnaire à hauteur de **49**% de **200 MW de parcs éoliens et solaires** sur le territoire français détenues par JPee. Ce partenariat intègre également l'ensemble des projets en développement de JPee qui représente un portefeuille d'environ **500 MW**.

Pour La Banque des Territoires, l'objectif est de soutenir de manière pérenne le développement local des énergies renouvelables. Ce nouvel accord conforte le partenariat déjà engagé par la Banque des Territoires aux côtés de JPee depuis 2013 (un parc éolien en Centre - Val de Loire, deux centrales solaires au sol en Nouvelle Aquitaine et Bourgogne - Franche Comté).

L'entrée de La Banque des Territoires comme actionnaire des sociétés de projets **renforce la capacité d'investissement** de JPee. Ce partenariat permettra de dynamiser le portefeuille des projets en cours de développement par la société et donc d'accélérer la croissance de l'entreprise.

Cet accord conforte également JPee dans son statut d'acteur intégré, proposant aux collectivités, riverains et élus, un interlocuteur unique sur les territoires pendant toute la durée de la vie d'un projet : de l'identification des sites à l'exploitation des parcs, jusqu'au démantèlement.



JPee, producteur et exploitant français d'électricité 100 % renouvelable

Filiale du groupe Nass, JPee est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables. Depuis 2004, l'entreprise familiale développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques. La société est implantée à Caen (siège social, Paris, Nantes et Montpellier.



35 salariés



150 mille foyers alimentés



267 MW parcs en exploitation



2200 éco-épargnants

Une solution clé en main : nous maîtrisons toutes les étapes d'un projet



Développement

JPee maîtrise toutes les étapes du développement d'un projet : de la prospection de sites à l'obtention de l'ensemble des autorisations administratives.



Financement

JPee assure le montage financier des projets : fonds propres et dettes bancaires. Chaque projet est ouvert à l'investissement participatif (investisseurs privés, publics, éco-épargne citoyenne).



Construction

JPee gère la construction de ses centrales. Ses équipes pilotent les chantiers depuis les phases d'avant-projet jusqu'à leurs mises en service.



Exploitation et maintenance

JPee assure l'exploitation et la maintenance de ses centrales et propose également ses services pour le compte de tiers.

Nous contacter



Benjamin DEHERRE Chef de projets éoliens benjamin.deherre@jpee.fr JPee (Agence Paris) 13 rue de Liège 75009 PARIS tél 01 44 50 55 47 - www.jpee.fr